

# Téléassistance

La téléassistance est un service qui permet à une personne fragilisée de rester à son domicile en toute sérénité et sécurité.

Ce système d'appel d'urgence permet d'être en relation 24h/24h et 7j/7j avec les opérateurs spécialisés et disponibles.

## Le principe :

Ce système apporte une tranquillité d'esprit et donne de l'assurance d'être vite secouru en cas de besoin, notamment lors :

- d'une chute,
- d'un malaise.

## Le fonctionnement :

L'installation d'un boîtier à votre domicile sera prise en charge par le Conseil Départemental. Puis un technicien de la société Mondial Assistance passera chez vous à la suite d'un rendez-vous selon vos disponibilités.

Un bouton d'alarme sera à porter soit en bracelet ou soit en pendentif (portée de 80m et étanche).

Un test sera effectué tous les sept jours par le biais du téléphone, les personnes supporteront le coût d'une communication locale.

## Le coût :

Si vous êtes bénéficiaire de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, veuillez contacter l'A.M.D à Flixecourt.

La location de ce poste s'élève à 13.21€ par mois. La facturation est établie tous les deux mois soit un montant de 26.42€.

Vous avez la possibilité, pour ce dossier, d'opter pour le prélèvement automatique. Le coût de ce dernier est de 0.25€ en plus. (Merci de joindre un RIB lors du dépôt de votre dossier de demande)

## Contacts :

Vous pouvez vous diriger au secrétariat de la Mairie afin de retirer un formulaire d'inscription ou contacter directement l'A.M.D au 03.22.51.48.50